



Section 08362

Spécification standard

QUINCAILLERIE COMMERCIALE 2" (702-T)

Section 08362 du devis : Portes de garage.

Partie 1 – Général

1. Ferrures : plaquées zinc conformément à la norme ACNOR G 164-M1981, à raison d'au moins 300 g/m².
2. Rails de guidage : En acier galvanisé de 50 mm (2") de largeur et de calibre minimal de 14, montées à l'aide de clips de fixation. Les rails horizontaux seront renforcés par un angle d'acier galvanisé de 40 mm X 40 mm (1½" X 1½") de calibre 12.
3. Mécanisme d'équilibrage : À ressort torsion avec pièces et accessoires nécessaires au montage, pour une durée minimale de 10 000 cycles d'ouverture.
4. Tube du ressort torsion : De 1", en acier galvanisé et fait d'une seule pièce.
5. Galets : En acier trempé, à déplacement latéral libre, à roulement à billes de 50 mm (2") de diamètre. Chaque galet sera muni d'au moins dix billes.
6. Charnières : robustes, galvanisées, de calibre 13, fixées au moyen de vis auto perceuses.
7. Barres de renforcement : de 63 mm (2 1/2"), de calibre 21 pour les portes de 4267 mm (14') et plus. La quantité sera égale au nombre de sections moins une.

Options

1. Opération :
 - a. Ouverture manuelle avec serrure de côté prête à recevoir un cadenas (cadenas non fourni).
 - b. Ouverture manuelle avec tire-chaîne et serrure de côté prête à recevoir un cadenas (cadenas non fourni).
 - c. Ouverture manuelle avec palan à chaîne et crochet mural prêt à recevoir un cadenas (cadenas non fourni).
 - d. Ouverture avec ouvre-porte électrique (voir section 2.4).
 - e. Angle continu : Support de rail de guidage monté à l'aide d'angles galvanisés de fixation continue de 38 mm (1 1/2") X 114 mm (4 1/2") de calibre 12.

2. Type de mouvement :
 - a. Élévation standard (espace libre requis 16").
 - b. Élévation réduite pour élévation à faible retombée (espace libre minimal de 6").
 - c. Élévation entièrement verticale (espace libre requis = deux fois la hauteur de porte + 12").
 - d. Surélévation maximale qui devra permettre un maximum d'espace disponible sous la porte lorsque celle-ci est en position ouverte.
3. Double charnière aux extrémités : Incluront des roulettes de 50 mm (2") ultrarobustes à arbre long (cette option est recommandée pour des largeurs de 3048 mm (14') et plus).
4. Roulettes 50 mm (2") à tête de vinyle : Arbre galvanisé, roulement à billes de précision et scellé (recommandé pour les endroits très humides).
5. Protège-rail en Z : 1524 mm (60") de haut, façonné d'acier de 4,7 mm (3/16") d'épaisseur, prépeint de couleur « rouge feu », fixé sur le mur près des rails verticaux.
6. Protège-rail en L : 1524 mm (60") de haut, façonné d'acier de 4,7 mm (3/16") d'épaisseur, prépeint de couleur « rouge feu », fixé par trois boulons au plancher près des rails verticaux.
7. Ressort-lanceur : requis pour les mouvements à élévation standard ou réduite lorsque l'opération est faite par palan à chaîne ou électrique à arbre secondaire. Les ressorts-lanceurs seront attachés au bout des rails horizontaux afin d'éviter le relâchement des câbles de levage.
8. Trappe d'échappement :
 - a. Diamètre 3"
 - b. Diamètre 4" autobloquant
 - c. Diamètre 5" autobloquant
9. Plaque de bas de sécurité : Servant à immobiliser la porte sur détection d'un bris de câble au moment de la fermeture de cette dernière (non offerte sur les mouvements à élévation standard ou réduite).
10. Système pare-chute : fixé sur l'arbre de commande, il bloquera ce dernier dans le cas d'un bris du ressort.